



COMMUNES DU PAYS NOYONNAIS

ensemble, construisons le Noyonnais de demain

spéciale

TRI DES DÉCHETS : BILAN 2016



A la une

UNE NOUVELLE DÉCHETTERIE À NOYON !

Avec 52 325 visites en 2016 pour 7 980 tonnes de déchets déposés, l'actuelle déchetterie est l'une des plus fréquentées de l'Oise. Face à cet afflux, il était nécessaire d'accueillir les usagers dans de meilleures conditions.

Pour ce faire, la nouvelle déchetterie propose une architecture fonctionnelle : une voie de circulation doublée en quai haut pour faciliter la circulation, avec une aire spécifique de stationnement pour les usagers apportant des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E), les huiles..., 12 quais (contre 8 aujourd'hui) pour les déchets à déposer en benne (gravats, encombrants ou encore déchets verts), des locaux spécifiques pour le stockage des D3E, pour les apports destinés à la recyclerie et pour les déchets diffus spécifiques (DDS). Cette nouvelle installation intégrera également un espace dédié à la sensibilisation des usagers aux gestes de tri et à la prévention des déchets.

À Noyon, rue de l'Europe, dans la zone industrielle.

La future déchetterie permettra d'accueillir, dès cet automne, deux fois plus d'usagers.



Patrice Argier, vice-président de la CCPN délégué à l'Environnement, la gestion des déchets et des espaces verts, maire de Carlepont

« La CCPN est présente au quotidien en proposant des animations scolaires afin de sensibiliser vos enfants au tri et à la réduction des déchets. »

À savoir

LE TRI PAR HABITANT EN 2016 (en kg)



* Référentiel dans le même type d'habitat
Source : Ademe

En bref

Le Pays noyonnais : un bon élève... qui peut faire encore mieux

Vous produisez au total 19 371 tonnes de déchets (pour 34 163 habitants), ce qui représente 567 kg/hab., un chiffre honorable si on le compare à la moyenne nationale qui est de 573 kg/hab.. Mais vous pouvez encore mieux faire !

Moins jeter, c'est possible grâce au compostage ! 30% de votre poubelle est composé de bio-déchets (épluchures, tonte de gazon...). En compostant vos déchets biodégradables, vous obtiendrez du compost pouvant servir à enrichir votre jardin.

Plus d'infos sur www.paysnoyonnais.fr.

Focus

Grâce à vos gestes de tri !

Vous économisez les ressources naturelles* !

Grâce aux 132 tonnes de bouteilles et flacons en PET (plastique transparent) que vous avez triés en 2016, vous avez permis d'économiser :

CO² économisé

302 tonnes
(émission moyenne domestique = 1,68 tonne/hab./an)

Pétrole économisé

80 tonnes

Gaz naturel économisé

26 tonnes

Énergie économisée

1 447 MWh
(consommation moyenne au domicile = 10,3 MWh/hab./an)

Vous créez de nouveaux objets !

95 700 couettes
(1 kg de fibres PET recyclé dans une couette)

239 250 pulls polaires
(400 g l'unité)

*Source : eco-emballage

En chiffres

La gestion des déchets, combien ça coûte ?

2 830 093 €

pour la collecte et le traitement de l'ensemble de vos déchets
soit **15%**
du budget total de la collectivité

2 702 533 €

financés par la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

127 560 €

à la charge de la collectivité



Les sacs jaunes

Ils sont gratuits et disponibles dans votre mairie !